

CONSEIL ACADEMIQUE D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

AVIS n° 2019/06/21-01

Le **conseil académique**, en sa séance du 21 juin 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : création d'instituts d'établissement

Le conseil académique approuve la création de cinq instituts d'établissement dont les projets sont annexés à la présente délibération.

Cet avis est adopté par 37 voix pour et 4 abstentions la création de cinq instituts d'établissement.

Membres en exercice : 80

Quorum : 40

Présents et représentés : 42

Fait à Marseille, le 21 juin 2019

Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

